

La Neuveville, le 26 septembre 2025

Communiqué de presse du Conseil du Jura bernois (CJB)

Le Conseil du Jura bernois prend acte de la création de Jura Media SA

Le Conseil du Jura bernois (CJB) prend acte de la décision de Gassmann Media de céder sa participation dans RJB et le Journal du Jura à la société Jura Media SA, copropriété à parts égales avec BNJ Media Holding

Le 22 septembre 2025, la presse informait que Gassmann Media cède sa participation dans RJB et le Journal du Jura à la société Jura Media SA, copropriété à parts égales avec BNJ Media Holding. Les nouveaux partenaires ont indiqué que leur objectif est de garantir une édition papier de qualité, de renforcer le développement numérique, de maintenir les centres d'activité à Bienne et à Tavannes, ainsi que l'ensemble des emplois. Le Journal du Jura et le Bieler Tagblatt continueront par ailleurs de partager leurs contenus journalistiques.

Le CJB souligne l'importance d'une information régionale forte et diversifiée pour la population du Jura bernois. Il attend que ces changements ne conduisent pas à une diminution de la couverture médiatique dans la région et suivra attentivement l'évolution de la situation.

Subventions versées dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds du sport et du Fonds de loterie.

Le CJB rappelle que les subventions versées dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds du sport et du Fonds de loterie font l'objet de tableaux récapitulatifs publiés sur son site internet à l'adresse suivante :

<https://www.conseildujurabernois.ch/subventions>

Informations et contacts

- Virginie Heyer, présidente du CJB, 079 458 71 53
- Madiana Vanndevor, secrétaire générale du CJB, 079 486 74 04

